

Info

4 Août 2018
Nuit des étoiles,
A la chapelle du
Hackenberg.

15 Août 2018
Célébration de l'office
religieuse de la Sainte
Vierge, à la chapelle
du Hackenberg

21 Septembre 2018
Gros déchets

28 Août 2018
Don du sang
A la salle
socioculturelle
De 16h à 19h

Le Mot du Maire

Chères Véckringeoises et Hellingeoises, chers Veckringeois et Hellingeois,

Voici l'été, le beau temps et les vacances !

Nous sortons d'un printemps particulièrement orageux ; ceci a démontré que notre vallée, bien que située en zone non inondable, n'est pas, lors de phénomènes de fortes pluies d'orage, à l'abri d'inondations !

Je réitère mes remerciements aux associations qui se sont investies dans des manifestations qui donnent vie à notre commune.

La Municipalité mène, toujours avec la même détermination, ses perspectives de valorisation de notre commune.

Cette année, c'est au cœur de la localité que nous menons nos actions :

- Le petit commerce a ouvert ses portes au mois d'Avril 2018.

Les personnalités particulièrement affables et dynamiques des deux gérantes ont conquis les habitants. Les premiers résultats sont éloquentes.

Nous aussi soyons acteurs de l'attractivité de notre village !

Retrouvons-nous dans cet espace de vie propice aux échanges ; c'est un acte important pour maintenir notre village vivant !

Par une négociation menée âprement avec la Poste, un relais postal va s'adoindre prochainement au petit commerce de proximité.

Vous bénéficierez ainsi de tous les services proposés par la Poste : colis, courriers, timbres postaux.

Quant à nos projets :

- La création d'un parking devant l'Ecole Maternelle se concrétise ; les travaux ont démarré récemment. En parallèle débutent les travaux de réfection de l'ancien bâtiment rue de l'Eglise servant de local aux ouvriers communaux, et les travaux d'assainissement en face de la mairie jusqu'à la sortie du village via Monneren.

- Le chemin forestier est à nouveau repoussé. Après avoir élucidé le problème d'étude d'impact environnementale, nous sommes confrontés maintenant à des fouilles archéologiques.

- L'implantation de relais téléphoniques « Free » et « Orange » a aussi pris du retard, cependant leurs installations devraient commencer dans les prochaines semaines.

Nous allons vivre à nouveau un été chaud en travaux. Ceux-ci peuvent perturber quelque peu votre quotidien, mais ils vont accroître le dynamisme de notre petite commune.

J'aime ce petit village qui m'a vu naître et grandir.

Fort de la confiance de toute la Municipalité, faisant fi de toute démarche de déstabilisation, je mène et je mènerai, avec son aide et celle de tous les bénévoles de nos Associations, toutes les démarches nécessaires au développement de VECKRING / HELLING et à l'épanouissement de tous ses habitants.

Je vous souhaite un bel été 2018 !

Le Maire
JOST Pascal

La Mairie

Le secrétariat :

Tél : 03 82 82 30 70

Fax : 03 82 82 30 70

Mail : communedeveckring.mairie@sfr.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00

Le mardi de 17h00 à 19h30

Le mercredi de 9h15 à 12h00

Le vendredi de 9h15 à 12h00

Les délibérations

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2018

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 « BUDGET M14 »

Le conseil Municipal, Après avoir entendu lecture des Comptes de Résultats établis par le Maire pour l'exercice 2017, celui-ci ayant quitté la salle au moment du vote, Sous la présidence de Monsieur MAKHLOUFI Rachid Adjoint-au-Maire, approuve le Compte Administratif 2017 qui se récapitule ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses 283 417,69 €
- Recettes 585 393,26 €
- Résultat de clôture : excédent 301 975,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses 359 717,16 €
- Recettes 441 134,47 €
- Résultat de clôture : excédent 81 417,31 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 « BUDGET M14 »

Le Conseil Municipal, Approuve le Compte de Gestion établi par Monsieur le Receveur Communal pour l'année 2017 pour le Budget Général.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal, Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, constatant que le Compte Administratif 2017 présente un excédent de fonctionnement de 301 975,57 €, Décide à l'unanimité d'affecter le résultat à l'affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)

VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES

Après avoir entendu les explications du Maire quant à l'état de notification des taux d'imposition 2018 des trois taxes. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide de fixer le taux des trois taxes directes locales pour l'année 2018 comme suit :

- Taxe d'habitation : 10,43 %
- Foncier bâti : 10,92 %
- Foncier non bâti : 35,17 %

Soit un produit fiscal de 85 023 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 « BUDGET M14 »

Après avoir entendu lecture des prévisions budgétaires établies par le Maire pour l'exercice 2018, et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Vote le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses 653 808, 00 €
- Recettes 653 808, 00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses 811 870, 00 €
- Recettes 811 870, 00 €

CONTRATS AIDES

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les démarches relatives aux contrats aidés pour la création d'un poste d'agent d'entretien (maintenance des bâtiments et des locaux), ainsi qu'un poste d'agent d'entretien (entretien des espaces verts), ont été entreprises. Ces deux emplois ont été renouvelés dans le cadre d'un Emploi Aidé, et ce depuis le 1^{er} avril 2018. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Entérine la décision du Maire quant au renouvellement de ces deux Emplois Aidés, d'une durée de 12 mois sur la base de 20 heures hebdomadaire chacun.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REFECTION DU SOL DU BATIMENT COMMUNAL RUE DE L'EGLISE

Le Maire présente aux élus les devis pour la réfection du sol du bâtiment communal rue de l'église

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Confie les travaux de réfection du sol à l'entreprise THOMASSIN Jean-Claude de BIBICHE pour un montant de 21 257,20 € H.T.

REMBOURSEMENT FACTURE SFR AU FOOTBALL CLUB DE VECKRING

Le Conseil Municipal charge le Maire de rembourser cette somme de 57,79 € au football club de Veckring par mandat administratif.

Les délibérations

GROUPEMENT DE COMMANDE EN VUE DE LA PASSATION D'UN MARCHÉ « CREATION D'UNE ROUTE FORESTIERE

Le Maire présente à ses conseillers le projet avec la commune de Buding de signer une convention de Groupement de commande pour la passation d'un marché de création de route forestière. Le Maire rappelle que les travaux ont fait l'objet d'une attribution de subvention de la part de l'Etat, de la Région Grand'Est de l'Europe (FEDER) aux communes de Buding et de Veckring pour chaque dossier porté individuellement par chaque commune.

Le maire propose donc :

- de créer un groupement de commande permettant d'attribuer l'ensemble des travaux à une seule entreprise, les deux projets étant intimement liés à la réalisation.
- de signer la convention de création d'un groupement de commande avec la commune de Buding, de désigner la commune de Buding comme coordonnateur du groupement, et, Monsieur le Maire de Buding comme représentant le Groupement de Commande.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Approuve ce projet.

DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU GROUPEMENT APPELES A SIEGER A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LA CREATION DE LA ROUTE FORESTIERE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il y a lieu de procéder à l'élection de deux représentants titulaires et suppléants appelés à siéger à la commission d'appel d'offres du Groupement de Commande.

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués au scrutin secret.

Mrs JOST Pascal et KUNEGEL Alain ont été élus comme délégués titulaires pour siéger à la CAO du Groupement de Commande, et Mr FOUSSE Pascal et Mme WOJCIECHOWSKI Véronique comme délégués suppléants.

ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LE PROCESSUS D'EXPERIMENTATION ET CONFIAIT AU CENTRE DE GESTION LA MISSION DE MEDiateUR

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a prévu, jusqu'en novembre 2020, l'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire (MPO). Il s'agit d'une nouvelle forme de résolution amiable des contentieux entre un agent et sa collectivité. Concrètement, dans les administrations qui choisissent de l'expérimenter, celle-ci constituera un préalable à toute saisine du juge administratif.

Pour la fonction publique territoriale, ce nouveau mode de résolution des conflits est expérimenté par les Centres de Gestion qui le souhaitent, sur la base du volontariat.

A ce titre, le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Moselle du 29 novembre 2017 a décidé de s'engager dans le processus d'expérimentation.

Après étude de ces nouvelles dispositions, deux raisons essentielles incitent à se montrer favorable à s'engager dans cette expérimentation.

D'une part, cette procédure amiable présente l'avantage d'être plus souple et moins onéreuse.

VU l'exposé du Maire ;

Considérant l'intérêt de favoriser les modes de résolution amiable des contentieux ;

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de s'engager dans ce processus d'expérimentation et confiant au centre de gestion la mission de médiateur.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION GRAND EST PAR LA DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES COMMUNES RURALES « PROJET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA SALLE SCOCIOCULTURELLE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de l'aménagement extérieur de la salle socioculturelle, SOLLICITE une subvention de 30% à la Région Grand Est, « dispositif régional de soutien aux investissements des communes rurales », suivant détail proposé dans le devis établi par AEL AMENAGEMENT ESPACE LOISIRS de GONGELFANG pour un montant de 181 000,00 € H.T.

DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT FORESTIER DE MONNEREN

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, que suite à la mise en place des statuts du Syndicat Forestier de Monneren, il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué suppléant au Syndicat Forestier de Monneren. Le Conseil Municipal procède à l'élection d'un délégué au scrutin secret.

Mr JOST Pascal a été élu délégué suppléant au Syndicat Forestier de Monneren.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide des modifications budgétaires suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

C/2051 + 950,00 € Dépenses

C/2315 - 950,00 € Dépenses

Les délibérations

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide d'allouer les subventions suivantes :

- Club Déco Loisirs : 200 €

- Gymnastique volontaire : 200 €

- Comité des Fêtes : 200 €

- Bibliothèque : 200 €

RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 3 AVRIL 2018 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 « BUDGET M14 »

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que suite à un vice de forme, il y a lieu de retirer la délibération du 3 avril 2018, Approbation du compte administratif 2017 « BUDGET M14 ». Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Retire cette délibération.

RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 3 AVRIL 2018 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 » BUDGET M14 »

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que suite à un vice de forme, il y a lieu de retirer la délibération du 3 avril 2018, Approbation du compte de gestion « BUDGET M14 ». Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Retire cette délibération.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 « BUDGET M14 »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Approuve le Compte de Gestion établi par Monsieur le Receveur Communal pour l'année 2017 pour le Budget Général.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 « BUDGET M14 »

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un président de séance pour l'approbation des comptes de résultats 2017. Mr MAKLOUFI Rachid a été élu Président de séance.

Après avoir entendu lecture des Comptes de Résultats établis par le Maire pour l'exercice 2017, celui-ci ayant quitté la salle au moment du vote, Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Mr MAKHLOUFI Rachid après en avoir délibéré, à l'unanimité, Approuve le Compte Administratif 2017 qui se récapitule ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses 283 417,69 €

- Recettes 585 393,26 €

- Résultat de clôture : excédent 301 975,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses 359 717,16 €

- Recettes 441 134,47 €

- Résultat de clôture : excédent 81 417,31 €

AUTORISATION AU MAIRE POUR DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PREAU A LA SALLE SOCIOCULTURELLE

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre du projet de construction d'un préau à la salle socioculturelle, située Route de Helling à Veckring, il y a lieu de l'autoriser à déposer le permis de construire pour la réalisation de ce projet. Le permis de construire de ce préau, et le dossier technique pour la demande de subvention seront élaborés par Monsieur BOLZINGER Architecte. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Autorise le Maire à déposer le dossier de permis de construire du futur préau situé à la salle socioculturelle Route de Helling à Veckring. Accepte la proposition d'honoraires établie par Monsieur BOLZINGER Architecte en date du 11 juin 2016 pour un montant de 2 500,00 € H.T.

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE POUR L'ORGANISATION DE COLLECTES DE SANG

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande qui lui a été formulée par l'Etablissement Français du Sang, pour l'organisation de collectes de sang dans la salle socioculturelle. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Donne un accord de principe à la mise à disposition gracieuse de la salle socioculturelle à l'Etablissement Français du Sang pour les collectes de sang.

Les évènements

LE PEDT



Le 28 juin, les 8 enfants présents ont confectionné des piñatas, avec la participation de la bibliothèque.

MARCHE GROUPAMA



La balade solidaire du 3 juin organisée par Groupama sur notre commune a été une réussite. 712 marcheurs ont participé à cette balade et 13 200€ a été versé à l'association des enfants de la lune.

MARCHE IVV



C'est sous une chaleur torride que s'est déroulée cette marche, beaucoup de monde était au rendez-vous, au total 860 marcheurs. Ce fût un grand succès.

L'INAUGURATION DU MAGASIN « PROXI »



Ça y est, les habitants de Veckring – Helling peuvent à nouveau aller faire leurs courses dans le village ! Il y avait beaucoup de monde à l'occasion de l'inauguration, celle-ci a attiré plusieurs personnalités ainsi que tous les partenaires. Le verre de l'amitié a été offert par Mme Perrin et la Municipalité. Nous lui souhaitons une bonne réussite et beaucoup de clients.

ANIMATION POUR LA FÊTE DES MERES



Pour cette occasion, les enfants étaient très heureux de fabriquer de leurs petites mains une création pour offrir à leur maman. Cette animation a été organisée par la bibliothèque.

FÊTE DU VILLAGE



Organisée par le Comité des Fêtes, l'ambiance fut conviviale autour des tables. Une fête pour petits et grands faite de rencontres et de retrouvailles.

SPECTACLE DE DANSE DE LA GYMNASTIQUE



Le 24 juin, a eu lieu le très beau spectacle de danse avec ses 15 danseuses. Malheureusement le rendez-vous n'a pas attiré beaucoup de spectateurs.

Inscription pour la rentrée de septembre au 03 82 82 31 80.

Les cours débuteront le 12 septembre, tous les mercredis de 17h à 18h avec Rania.

Les évènements

RENTREE SCOLAIRE 2018 / 2019

NOUVEAUTE !
Inscription en ligne au transport scolaire de Moselle

www.simplicim-lorraine.eu/tim



Le site d'inscription en ligne est accessible depuis mi-mai à l'ensemble des élèves domiciliés en Moselle de la maternelle au lycée, utilisant le réseau TIM (circuits spéciaux scolaires, lignes régulières ou subventionné sur SNCF).



Une plateforme
d'inscription en ligne
pour le transport
scolaire



Un espace personnel
pour suivre l'évolution
de votre demande de
transport



Un service
téléphonique pour
répondre à vos
questions



1

Ouverture de la plateforme d'inscription en ligne mi-mai 2018

2

Réception d'un courrier avec les identifiants de connexion (pour les élèves possédant une carte en 2017/2018)

3

Inscription en ligne des élèves par les familles pour tout renouvellement de carte ou toute nouvelle demande

4

Validation du dossier par les établissements scolaires puis instruction par le service transport et envoi de la décision aux familles

5

Paiement en ligne sur circuits spéciaux scolaires uniquement pour réception de la carte scolaire par voie postale

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Tim

Pour plus d'informations : www.simplicim-lorraine.eu/tim

Région Grand Est
Service Transport de l'Agence Territoriale de Metz
Tél. 03 87 33 63 70 puis taper 1

Etat civil

Les décès

Madame Anna BAZZUCCHI
Le 15 Avril 2018